

## UN DIPLÔME D'ÉTAT DE NIVEAU II

Le Diplôme d'État d'Éducateur Spécialisé est un Diplôme de Niveau II délivré conjointement par les Ministères de l'Emploi, de l'Éducation Nationale, de la Justice, et de la Jeunesse et des Sports.

(Décret du 3 novembre 2005).

## La profession

**L'Éducateur Spécialisé**, dans le cadre des politiques partenariales de prévention, de protection et d'insertion, aide au développement de la personnalité et à l'épanouissement de la personne ainsi qu'à la mise en oeuvre de pratiques d'action collective en direction des groupes et des territoires. Il aide et accompagne des personnes, des groupes ou des familles en difficulté dans le développement de leurs capacités de socialisation, d'autonomie, d'intégration et d'insertion.

**L'Éducateur Spécialisé**, intervient principalement, mais sans exclusive, dans les secteurs du handicap, de la protection de l'enfance, de la santé et de l'insertion sociale. Il est employé par les collectivités territoriales, la fonction publique et des associations et structures privées.

## Les conditions d'accès :

### Remplir au moins 1 des conditions suivantes :

- être éligible à Parcoursup,
- être titulaire du baccalauréat, lors de l'entrée en formation,
- avoir un diplôme, certificat ou titre homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au moins de niveau IV,
- bénéficier d'une validation de leurs études, de leurs expériences professionnelles ou de leurs acquis personnels, en application de l'article L.613-5 du code de l'éducation.

## L'inscription :

### Selon votre statut :

- sur Parcoursup  
ou
- sur notre site internet : [www.irtsparisidf.asso.fr](http://www.irtsparisidf.asso.fr)  
et
- satisfaire aux épreuves orales de sélection

**Nature de l'épreuve de sélection : consultez le règlement d'admission et les annales sur notre site Internet.**

**Informations complémentaires : l'admission est valable 1 an (sous conditions).**

Une expérience d'au moins 1 mois est vivement conseillée auprès d'enfants de moins de six ans (crèche, halte-garderie, colonies de vacances).

## La durée

**Une formation professionnelle en trois ans** en Formation Initiale ou en Situation d'emploi.

## Les allègements de formation

Les allègements sont étudiés individuellement avant l'entrée en formation en fonction du diplôme. **Pour les conditions d'accès par la VAE consultez notre site Internet.**

## Nombre d'entrants

PARIS :	97	(Formation Initiale)
	26	(Situation d'emploi)
	25	(Contrat d'apprentissage)
MELUN :	42	(Formation Initiale)
	15	(Situation d'emploi)
	20	(Contrat d'apprentissage)

# Éducateur spécialisé

## La formation théorique

**1 450 HEURES** en centre de formation, réparties en 4 Domaines de Formation :

- DF1 :** Accompagnement social et éducatif spécialisé (500 h)
- DF2 :** Conception et conduite de projet éducatif spécialisé (400 h)
- DF3 :** Communication professionnelle en travail social (300 h)
- DF4 :** Implication dans les dynamiques partenariales, institutionnelles, et interinstitutionnelles (250 h)

## La formation pratique

**2 100 HEURES** 15 mois de stage :  
3 ou 4 stages d'une durée de 2 à 6 mois (soit de 280 h à 924 h).

- Les stages doivent être représentatifs d'expériences diversifiées en termes de publics et de modalités d'intervention (Arrêté du 22 août 2018, relatif au diplôme d'éducateur spécialisé).
- Un des stages peut-être effectué dans une structure recevant du public en hébergement.
- Les candidats en situation d'emploi d'éducateur spécialisé doivent effectuer 2 stages d'une durée minimale de 8 semaines (280 h) chacun hors structure employeur auprès d'un public différent.

**Obligation de réaliser un de ces stages en Île de France.**

## L'évolution de carrière

**Orientation vers des formations supérieures ou d'encadrement :**

Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale (CAFERUIS), Diplôme d'État de Médiateur Familial (DEMF), Diplôme d'État d'Ingénierie Social (DEIS), Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Directeur d'Établissement ou de Service d'intervention sociale (CAFDES).

## Les statuts et possibilités de prises en charge financières

### Voie classique

Formation financée par le Conseil régional d'Île-de-France.

### Voie classique / Statut Stagiaire de la Formation Professionnelle :

#### Auprès de Pôle Emploi

- Allocation chômage.

### Situation de maintien de salaire / Statut Stagiaire de la Formation Professionnelle :

- Bénéficiaire d'un Congé Individuel de Formation (C.I.F.) en C.D.D. ou en C.D.I. Un dossier devra être complété et accompagné d'un devis de formation.
- Agents de l'État, des Collectivités Territoriales et de la Fonction Publique Hospitalière. Depuis la loi de décentralisation du 1<sup>er</sup> janvier 2005, les règles de financement de la formation professionnelle excluent toute participation des Conseils Régionaux pour les personnels en «maintien de salaire» pendant leur congé formation.
- Un devis de formation sera établi à votre employeur. Salarié en C.D.I dans la fonction d'Éducateur Spécialisé. Financement sur le plan de formation de l'employeur.

### Contrat en alternance :

- Bénéficiaire d'un Contrat d'Apprentissage. Démarches à effectuer auprès de l'ADAFORSS des Métiers du Social et Médico-social.

**Courriel : [contact@adaforss.fr](mailto:contact@adaforss.fr)**

**01 45 61 17 89**

**Site : [www.adaforss.fr](http://www.adaforss.fr)**

TARIFS	
<b>FRAIS DE SÉLECTION :</b> Oral 90 €	
INSCRIPTIONS	
<b>OUVERTURE :</b> en septembre Les pré-inscriptions s'effectuent exclusivement sur notre site Internet : <a href="http://www.irtsparisidf.asso.fr">www.irtsparisidf.asso.fr</a> Pour la procédure détaillée, consultez le règlement d'admission sur notre site Internet.	
VOS CONTACTS	
ADMISSION	PÉDAGOGIE
<b>Service admission Paris</b> 01 73 79 51 16 <a href="mailto:ADMISSION75@parmentieridf.fr">ADMISSION75@parmentieridf.fr</a>	<b>Paris</b> <b>Responsable de Formation</b> Berkène DIKKI 01 73 79 51 24 <a href="mailto:BDIKKI@parmentieridf.fr">BDIKKI@parmentieridf.fr</a> <b>Secrétaire pédagogique</b> Jean BUCHANAN 01 73 79 51 31 <a href="mailto:JBUCHANAN@parmentieridf.fr">JBUCHANAN@parmentieridf.fr</a>
<b>Service admission Melun</b> 01 78 49 60 10 <a href="mailto:ADMISSION77@parmentieridf.fr">ADMISSION77@parmentieridf.fr</a>	<b>Melun</b> <b>Responsable de Formation</b> Julien PREVOT 01 78 49 60 33 <a href="mailto:JPREVOT@parmentieridf.fr">JPREVOT@parmentieridf.fr</a> <b>Secrétaire pédagogique</b> Fatiha VIGNOT 01 78 49 60 14 <a href="mailto:FVIGNOT@parmentieridf.fr">FVIGNOT@parmentieridf.fr</a>

I N S T I T U T R É G I O N A L D U T R A V A I L S O C I A L